

RCS : BEZIERS  
Code greffe : 3402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BEZIERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1993 B 00391  
Numéro SIREN : 392 322 343  
Nom ou dénomination : ANGELOTTI AMENAGEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 01/12/2020 sous le numéro de dépôt 6924

**BILAN - ACTIF**

- 1 DEC. 2020

Formulaire obligatoire (article 13 A  
du Code Général des Impôts)

1

Désignation de l'entreprise : **SAS ANGELOTTI AMENAGEMENT** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* **12**  
 Adresse de l'entreprise **180 RUE DE LA GINIESSE** **34500 BEZIERS** Durée de l'exercice précédent\* **12**  
 Numéro SIRET\* **3 9 2 3 2 2 3 4 3 0 0 0 4 8** Néant

				Exercice N clos le		N-1		
				13/11/2019		13/11/2018		
				Net		Net		
				3		4		
				375 000		375 000		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA						
	Frais d'établissement *	AB						
	Frais de développement *	CX						
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	7 138	AG	7 138			
	Fonds commercial (1)	AI	375 000	AI		375 000	375 000	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	Terrains	AN		AO				
	Constructions	AP	125 648	AQ	117 160	8 486	9 152	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 221 964	AU	713 733	508 231	441 665	
	Immobilisations en cours	AV	2 545	AW		2 545	2 545	
	Avances et acomptes	AX		AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (II)	Autres participations	CU	3 286 339	CV		3 286 339	3 271 799
Créances rattachées à des participations		DU		BC				
Autres titres immobilisés		BD		BE				
Prêts		BF		BG				
Autres immobilisations financières*		BI	22 729	BI		22 729	27 821	
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	5 041 361	BK	838 032	4 203 329	4 127 982	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN	9 940 731	BO	30 328	9 910 403	8 235 163
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	18 084 837	BS	902 323	17 182 514	25 314 024
		Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	1 279 401	BW		1 279 401	1 250 042	
	CREANCES *	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 766 134	BY		2 766 134	4 310 590
		Autres créances (3)	BZ	18 696 711	CA		18 696 711	17 650 398
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE			
Disponibilités		CF	9 691 173	CG		9 691 173	11 339 241	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	50 737	CI		50 737	90 046	
<b>TOTAL (III)</b>		CJ	60 509 725	CK	932 650	59 577 074	68 189 504	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	CO	65 551 086	IA	1 770 683	63 780 403	72 317 486	
Relevés : (1) Dont droit au bail		15 000	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	22 729	(3) Part à plus d'un an :	CR	

*Copie conforme à l'original*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cépis Group

Désignation de l'entreprise : SAS ANGELOTTI AMENAGEMENT

Néant  \*

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....3...040...800.....)	DA	3 040 800	3 040 800	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	12 852 844	12 852 844	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	304 080	304 080	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI )	DF	2 449	2 449	
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG	7 483 564	7 483 564	
	Report à nouveau	DH	3 639 699	3 639 699	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	7 496 754	4 749 183	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	34 820 191	32 072 620	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 729 549	5 294 486	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	15 507 812	15 662 254	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	175 371	212 071	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	8 713 959	16 821 521	
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 442 721	1 910 864	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA		2 870	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	390 800	340 800	
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	28 960 212	40 244 866		
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	63 780 403	72 317 486		
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	28 924 002	39 995 552		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	2 480 235	4 685 449		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS ANGELOTTI AMENAGEMENT		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	{ biens* services*	FD	23 562 945	FE		FF	23 562 945	
			FG	2 362 558	FH		FI	1 744 587	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	25 925 504	FK		FL	25 925 504	25 832 436	
	Production stockée*					FM	(6 144 004)	4 277 525	
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	910 067	690 603	
	Autres produits (1) (11)					FQ	13 404	158	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	20 704 971	30 800 722
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	4 402 479	10 228 086	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	8 145 529	13 348 744	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	221 816	212 129	
	Salaires et traitements*					FY	2 422 513	2 057 471	
	Charges sociales (10)					FZ	1 190 584	971 286	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	83 664	72 055
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	932 650	626 385
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	97 347	112 491	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	17 496 582	27 628 646	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	3 208 389	3 172 076	
opérations et commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH	322 413	426 338	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI	52 720	132 823	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	5 326 398	2 582 430	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3 724	1 392	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	500	510	
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	5 330 622	2 584 332	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		500	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	158 161	221 096	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	158 161	221 596	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	5 172 461	2 362 736	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	8 650 543	5 828 326	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS ANGELOTTI AMENAGEMENT		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	17 161	4 349
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	500	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	17 661	4 349
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		1 092
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	500	511
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	500	1 603
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	17 161	2 745
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	1 170 950	1 081 889
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	26 375 667	33 815 741
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	18 878 913	29 066 559
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	7 496 754	4 749 183
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP		
	{ - Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	283 682	241 425
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	A9			
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	dont cotisations Madelin A7			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cf état annexe		500	17 661	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

## ANNEXE

### SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	6
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	6
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	7
Informations générales complémentaires	7
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	8
Etat des provisions	9
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Composition du capital social	9
Fonds commercial	10
Evaluation des immobilisations corporelles	10
Evaluation des amortissements	10
Evaluations des produits et en cours	10
Dépréciation des stocks et en cours	10
Evaluation des créances et des dettes	10
Dépréciation des créances	11
Disponibilités en Euros	11
Produits à recevoir	11
Charges à payer	11
Charges et produits constatés d'avance	11
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	12
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT</b>	
Ventilation de l'effectif moyen	12
<b>- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b>	
Dettes garanties par des sûretés réelles	12
Montant des engagements financiers	12
Engagement en matière de pensions et retraites	13
Liste des filiales et participations (modèle simplifié >50)	14

NA = Non Applicable NS = Non significative

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 63 780 403.12 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 25 925 503.64 Euros et dégageant un bénéfice de 7 496 754.29 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

### EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### Informations générales complémentaires

NEANT

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	382 138		
Constructions sur sol d'autrui	125 646		
Installations générales agencements aménagements divers	920 585		147 372
Matériel de transport	64 721		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	105 017		2 192
Immobilisations corporelles en cours	2 545		
<b>TOTAL</b>	<b>1 218 513</b>		<b>149 564</b>
Autres participations	3 272 299		14 540
Prêts, autres immobilisations financières	27 821		
<b>TOTAL</b>	<b>3 300 120</b>		<b>14 540</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 900 771</b>		<b>164 104</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL</b>			382 138	382 138
Constructions sur sol d'autrui			125 646	125 646
Installations générales agencements aménagements divers		0	1 067 957	1 067 957
Matériel de transport		17 922	46 799	46 799
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		0	107 209	107 209
Immobilisations corporelles en cours			2 545	2 545
<b>TOTAL</b>		17 922	1 350 155	1 350 155
Autres participations		500	3 286 339	3 286 339
Prêts, autres immobilisations financières	5 093	0	22 729	22 729
<b>TOTAL</b>	5 093	500	3 309 068	3 309 068
<b>TOTAL GENERAL</b>	5 093	18 421	5 041 361	5 041 361

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL</b>	7 138			7 138
Constructions sur sol d'autrui	116 494	666		117 160
Installations générales agencements aménagements divers	513 733	76 738	0	590 471
Matériel de transport	62 755	1 965	17 922	46 799
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	72 169	4 295		76 464
<b>TOTAL</b>	765 151	83 664	17 922	830 894
<b>TOTAL GENERAL</b>	772 290	83 664	17 922	838 032

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol d'autrui	666				
Instal.générales agenc.aménag.divers	76 738				
Matériel de transport	1 965				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 295				
<b>TOTAL</b>	83 664				
<b>TOTAL GENERAL</b>	83 664				

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	500		500		
Sur stocks et en cours	626 385	932 650	626 385		932 650
<b>TOTAL</b>	<b>626 885</b>	<b>932 650</b>	<b>626 885</b>		<b>932 650</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>626 885</b>	<b>932 650</b>	<b>626 885</b>		<b>932 650</b>
<b>Dont dotations et reprises</b>					
d'exploitation		932 650	626 385		
financières			500		

### Etat des échéances des créances et des dettes

<u>Etat des créances</u>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	22 729	22 729	
Autres créances clients	2 766 134	2 766 134	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	134	134	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 379 463	1 379 463	
Groupe et associés	17 308 896	17 308 896	
Débiteurs divers	8 218	8 218	
Charges constatées d'avance	50 737	50 737	
<b>TOTAL</b>	<b>21 536 312</b>	<b>21 536 312</b>	

<u>Etat des dettes</u>	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 480 235	2 480 235		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	249 314	213 105	36 210	
Emprunts et dettes financières divers	76	76		
Fournisseurs et comptes rattachés	8 713 959	8 713 959		
Personnel et comptes rattachés	245 882	245 882		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	425 044	425 044		
Taxe sur la valeur ajoutée	675 922	675 922		
Autres impôts taxes et assimilés	95 872	95 872		
Groupe et associés	15 507 736	15 507 736		
Produits constatés d'avance	390 800	390 800		
<b>TOTAL</b>	<b>28 784 841</b>	<b>28 748 631</b>	<b>36 210</b>	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	359 722			

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	200.0000	15 204			15 204

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### **Fonds commercial**

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments			Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	
FDC			360 000	360 000
Total			360 000	360 000

### **Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

### **Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	L	25 ans
Agencements et aménagements	L	8 ET 10 ans
Installations techniques		
Matériels et outillages		
Matériel de transport		
Matériel de bureau	L	3 ans
Mobilier	L	5 ET 10 ans
Logiciel	L	3 ET 5 ANS

### **Evaluation des produits et en cours**

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

### **Dépréciation des stocks**

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

### **Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### **Dépréciation des créances**

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### **Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	21 396
Autres créances	243 912
Total	265 308

### **Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	76
Emprunts et dettes financières diverses	155 334
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 160 746
Dettes fiscales et sociales	441 701
Total	6 757 857

### **Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	50 737
Total	50 737
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	390 800
Total	390 800

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Créances clients et comptes rattachés		2 247 487	
Autres créances		17 119 378	
Emprunts et dettes financières diverses		15 293 005	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 775 367	

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	14
Employés	37
Total	51

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	209 390
Total	209 390

#### Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

##### Engagements donnés

Avals et cautions	17 250 307
Total (1)	17 250 307
(1) Dont concernant les filiales	17 250 307

Engagements donnés autorisés 42 958 477€

Engagements donnés utilisés 17 250 307€

##### Engagements reçus

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Avals cautions accordés	257 428
Total	257 428

Engagements reçus autorisés 3 051 400€

Engagements reçus utilisés 257 428€

### Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

### Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	34 969
60 à 64 ans	1 à 5 ans	6 953
55 à 59 ans	6 à 10 ans	35 715
45 à 54 ans	11 à 20 ans	40 069
35 à 44 ans	21 à 30 ans	49 706
moins de 35 ans	plus de 30 ans	7 630
Engagement total		175 042

### Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 67 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible : 1 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 0.77 %

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
<b>A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations</b>			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SAS ANGELOTTI AMENAGEMENT DEVELOP	628 094	100.00	408 094
- SAS SOLEIL D'OC AMENAGEMENT	890 249	100.00	26 109-
- SNC LES TERRASSES DE MILHAUD	27 806	88.00	26 806
- SAS LE CANIGOU	80 357	75.00	54 142
- SAS PORT ALIZES	295 679-	75.00	216 762-
- SNC COLOMBIERS AMENAGEMENT	92 564	70.00	91 564
- SAS SAINT NAZAIRE AMENAGEMENT	138 473	64.00	127 473
- SAS GRAGNAGUE AMENAGEMENT	1 003 117	60.00	868 199
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- SEP LES CIGALINES	302-	50.00	302-
- SARL DESTER	4 882	50.00	22 724
- SARL FONCIERE DU LITTORAL	61 771	50.00	53 266
- SAS MAS LOMBARD AMENAGEMENT	28 599	50.00	6 895-
- SASU ILA	22 233-	50.00	4 464-
- SAS EKO AMENAGEMENT	53 792-	50.00	4 870-
- SAS SAINT DREZERY AMENAGEMENT	828 451	50.00	817 451
- SAS AM	2 074 249	50.00	1 866 206
- SAS AU DOMAINE DE L'OPERA	190 653	50.00	179 653
- SAS LES ALLEES DU PARC	163 977	50.00	143 977
- SEP LE PECH DE LA CROUZETTE	342 876	50.00	342 876
- SEP LES JARDINS DE NAIS	720-	50.00	720-
- SNC LES VIGNES	5 637-	50.00	6 637-
- SAS LA CONDAMINE	14 801	50.00	5 199-
- SEP DE LA CLASTRE	6 950	50.00	6 950
- SNC PRAIRIE DE JONCAS	127 583	50.00	126 583
- SAS LE CHEMIN DE LIES	1 577	50.00	3 423-
- SEP LES COTEAUX DU LEVANT	8 142-	50.00	8 142-
- SNC LE CLOS MARIE	2 852-	49.00	3 852-
- SARL DOMAINE DES GARRIGUES	437 138	45.00	2 122-
- SNC SNC PONT DE LA ROUQILLE	12 839-	40.00	12 939-
- SCI LE 17	36 202-	40.00	38 202-
- SAS FONT VIVE	84 946	40.00	44 246
- SAS PEYRESTORTES AMENAGEMENT	424 714	37.50	283 216
- SAS POU DE LES COLOBRES	31 858-	37.50	9 029-
- SAS FONCIERE 66	624 899	37.50	466 166
- SNC LE MOULIN	547-	33.33	1 447-
- SARL MONTADY AMENAGEMENT	114 969	33.33	2 916-
- SAS LES JARDINS DE SERIGNAN	515 619	33.33	373 270
- SNC ACTIPOLIS	5 653-	33.33	6 253-
- SAS CHATEAU LE THOU	285 955	33.33	6 342
- SAS LES BOIS DU RENARD	6 161-	30.00	39 161-
- SAS PECH AURIOL	20 133	30.00	2 806-
- SAS SALEILLES AMENAGEMENT	3 013	25.50	4 422-
- SAS BEL AMI	495 006	25.00	437 810
- SAS MONTAGNAC AMENAGEMENT	195 343	25.00	133 180
<b>B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations</b>			

## **ANGELOTTI AMENAGEMENT**

Société par Actions Simplifiée

Capital social : 3 040 800 €

180 Rue de la Giniessé

34500 BEZIERS

RCS : BEZIERS 392 322 343

### **RAPPORT** **DU COMMISSAIRE AUX COMPTES** **SUR LES COMPTES ANNUELS** **Exercice clos le 31/12/2019**

SAS A2H AUDIT  
HARDTMEYER-HUC  
Commissaire aux Comptes  
Immeuble Espace 2B  
6 Mail Philippe Lamour  
34760 BOUJAN SUR LIBRON

---

Exercice clos le  
31 décembre 2019

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS

---

Aux Associés,

### 1- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ANGELOTTI AMENAGEMENT relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par votre Président sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée à la Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### 2- Fondement de l'opinion

#### 2-1-Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### 2-2-Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### 3- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L 823-9 et R 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqué et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes et notamment en ce qui concerne :

- la valorisation et la dépréciation des titres de participation et des créances rattachées sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes,
- la valorisation et la dépréciation des stocks et des créances,
- ainsi que la pertinence des informations fournies en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### 4- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiqués dans le rapport de gestion.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de Commerce.

### 5- Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

#### 6- Responsabilité du Commissaire aux Comptes relative à l'audit des comptes annuels

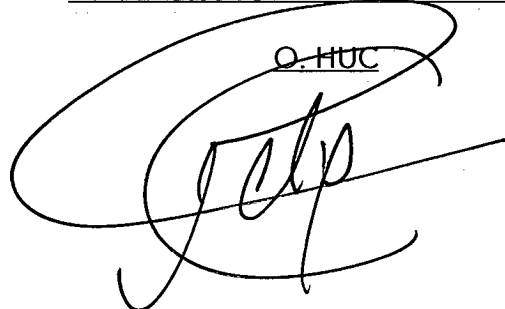
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relative à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

BOUJAN SUR LIBRON,  
Le 31 Août 2020

SAS A2H AUDIT - HARDTMEYER-HUC

O. HUC  


## ANNEXES

- DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
- COMPTES ANNUELS


---

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12		Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1		
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	7 138	7 138				
	Fonds commercial (1)	375 000		375 000	375 000		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions	125 646	117 160	8 486	9 152	666	7.28
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	1 221 964	713 733	508 231	441 665	66 566	15.07
Immobilisations en cours	2 545		2 545	2 545			
Avances et acomptes							
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	3 286 339		3 286 339	3 271 799	14 540	0.44	
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	22 729		22 729	27 821	5 093	18.31	
<b>Total II</b>	<b>5 041 361</b>	<b>838 032</b>	<b>4 203 329</b>	<b>4 127 982</b>	<b>75 347</b>	<b>1.83</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens	9 940 731	30 328	9 910 403	8 235 163	1 675 241	20.34
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis	18 084 837	902 323	17 182 514	25 314 024	8 131 510	32.12
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	1 279 401		1 279 401	1 250 042	29 359	2.35
	<b>Créances (3)</b>						
	Clients et comptes rattachés	2 766 134		2 766 134	4 310 590	1 544 456	35.83
	Autres créances	18 696 711		18 696 711	17 650 398	1 046 314	5.93
Capital souscrit - appelé, non versé							
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	9 691 173		9 691 173	11 339 241	1 648 068	14.53
	Charges constatées d'avance (3)	50 737		50 737	90 046	39 308	43.65
	<b>Total III</b>	<b>60 509 725</b>	<b>932 650</b>	<b>59 577 074</b>	<b>68 189 504</b>	<b>8 612 430</b>	<b>12.63</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecarts de conversion actif (VI)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>65 551 086</b>	<b>1 770 683</b>	<b>63 780 403</b>	<b>72 317 486</b>	<b>8 537 082</b>	<b>11.81</b>	

(1) Dont droit au bail 15 000  
(2) Dont à moins d'un an 22 729  
(3) Dont à plus d'un an

**BILAN PASSIF**

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2019 12	31/12/2018 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 3 040 800)	3 040 800	3 040 800		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	12 852 844	12 852 844		
	Ecarts de réévaluation				
	<b>Réserves</b>				
	Réserve légale	304 080	304 080		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées	2 449	2 449		
	Autres réserves	7 483 564	7 483 564		
	Report à nouveau	3 639 699	3 639 699		
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	<b>7 496 754</b>	<b>4 749 183</b>	<b>2 747 572</b>	<b>57.85</b>
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>Total I</b>	<b>34 820 191</b>	<b>32 072 620</b>	<b>2 747 572</b>	<b>8.57</b>	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
<b>Total II</b>					
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
<b>Total III</b>					
DETTES (1)	<b>Dettes financières</b>				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	249 314	609 037	359 722	59.06
	Concours bancaires courants	2 480 235	4 685 449	2 205 214	47.07
	Emprunts et dettes financières diverses	15 507 812	15 662 254	154 441	0.99
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	175 371	212 071	36 700	17.31
	<b>Dettes d'exploitation</b>				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 713 959	16 821 521	8 107 562	48.20
	Dettes fiscales et sociales	1 442 721	1 910 864	468 143	24.50
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes		2 870	2 870	100.00	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	390 800	340 800	50 000	14.67
	<b>Total IV</b>	<b>28 960 212</b>	<b>40 244 866</b>	<b>11 284 654</b>	<b>28.04</b>
	Ecarts de conversion passif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		<b>63 780 403</b>	<b>72 317 486</b>	<b>8 537 083</b>	<b>11.81</b>

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

28 924 002 39 995 552

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019			Exercice N-1 31/12/2018	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens	23 562 945		23 562 945	24 087 849	524 903	2.18
Production vendue de services	2 362 558		2 362 558	1 744 587	617 971	35.42
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	<b>25 925 504</b>		<b>25 925 504</b>	<b>25 832 436</b>	<b>93 068</b>	<b>0.36</b>
Production stockée			6 144 004	4 277 525	10 421 529	243.63
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			910 067	690 603	219 463	31.78
Autres produits			13 404	158	13 246	NS
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			<b>20 704 971</b>	<b>30 800 722</b>	<b>10 095 751</b>	<b>32.78</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			4 402 479	10 228 086	5 825 608	56.96
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			8 145 529	13 348 744	5 203 215	38.98
Impôts, taxes et versements assimilés			221 816	212 129	9 687	4.57
Salaires et traitements			2 422 513	2 057 471	365 042	17.74
Charges sociales			1 190 584	971 286	219 298	22.58
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			83 664	72 055	11 610	16.11
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			932 650	626 385	306 266	48.89
Dotations aux provisions						
Autres charges			97 347	112 491	15 144	13.46
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			<b>17 496 582</b>	<b>27 628 646</b>	<b>10 132 065</b>	<b>36.67</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			<b>3 208 389</b>	<b>3 172 076</b>	<b>36 313</b>	<b>1.14</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			322 413	426 338	103 925	24.38
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			52 720	132 823	80 103	60.31



(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12/31/2018	Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations (3)	5 326 398	2 582 430	2 743 968	106.26
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 724	1 392	2 332	167.54
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	500	510	10	1.96
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total V</b>	<b>5 330 622</b>	<b>2 584 332</b>	<b>2 746 290</b>	<b>106.27</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		500	500	100.00
Intérêts et charges assimilées (4)	158 161	221 096	62 936	28.47
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total VI</b>	<b>158 161</b>	<b>221 596</b>	<b>63 436</b>	<b>28.63</b>
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>5 172 461</b>	<b>2 362 736</b>	<b>2 809 725</b>	<b>118.92</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>8 650 543</b>	<b>5 828 326</b>	<b>2 822 217</b>	<b>48.42</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	17 161	4 349	12 812	294.62
Produits exceptionnels sur opérations en capital	500		500	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
<b>Total VII</b>	<b>17 661</b>	<b>4 349</b>	<b>13 312</b>	<b>306.11</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 092	1 092	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	500	511	11	2.15
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>Total VIII</b>	<b>500</b>	<b>1 603</b>	<b>1 103</b>	<b>68.82</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	<b>17 161</b>	<b>2 745</b>	<b>14 416</b>	<b>525.09</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	1 170 950	1 081 889	89 061	8.23
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>26 375 667</b>	<b>33 815 741</b>	<b>7 440 074</b>	<b>22.00</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>18 878 913</b>	<b>29 066 559</b>	<b>10 187 646</b>	<b>35.05</b>
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	<b>7 496 754</b>	<b>4 749 183</b>	<b>2 747 572</b>	<b>57.85</b>

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable



**ANNEXE**

**SOMMAIRE**

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	6
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	6
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	7
Informations générales complémentaires	7
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	8
Etat des provisions	9
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Composition du capital social	9
Fonds commercial	10
Evaluation des immobilisations corporelles	10
Evaluation des amortissements	10
Evaluations des produits et en cours	10
Dépréciation des stocks et en cours	10
Evaluation des créances et des dettes	10
Dépréciation des créances	11
Disponibilités en Euros	11
Produits à recevoir	11
Charges à payer	11
Charges et produits constatés d'avance	11
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	12
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT</b>	
Ventilation de l'effectif moyen	12
<b>- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b>	
Dettes garanties par des sûretés réelles	12
Montant des engagements financiers	12
Engagement en matière de pensions et retraites	13
Liste des filiales et participations (modèle simplifié >50)	14

NA = Non Applicable NS = Non significative

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 63 780 403.12 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 25 925 503.64 Euros et dégageant un bénéfice de 7 496 754.29 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

### EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### Informations générales complémentaires

NEANT

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	382 138	
Constructions sur sol d'autrui		125 646	
Installations générales agencements aménagements divers		920 585	147 372
Matériel de transport		64 721	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		105 017	2 192
Immobilisations corporelles en cours		2 545	
	TOTAL	1 218 513	149 564
Autres participations		3 272 299	14 540
Prêts, autres immobilisations financières		27 821	
	TOTAL	3 300 120	14 540
	TOTAL GENERAL	4 900 771	164 104

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			382 138	382 138
Constructions sur sol d'autrui			125 646	125 646
Installations générales agencements aménagements divers		0	1 067 957	1 067 957
Matériel de transport		17 922	46 799	46 799
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		0	107 209	107 209
Immobilisations corporelles en cours			2 545	2 545
TOTAL		17 922	1 350 155	1 350 155
Autres participations		500	3 286 339	3 286 339
Prêts, autres immobilisations financières	5 093	0	22 729	22 729
TOTAL	5 093	500	3 309 068	3 309 068
TOTAL GENERAL	5 093	18 421	5 041 361	5 041 361

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	7 138			7 138
Constructions sur sol d'autrui	116 494	666		117 160
Installations générales agencements aménagements divers	513 733	76 738	0	590 471
Matériel de transport	62 755	1 965	17 922	46 799
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	72 169	4 295		76 464
TOTAL	765 151	83 664	17 922	830 894
TOTAL GENERAL	772 290	83 664	17 922	838 032

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol d'autrui	666				
Instal.générales agenc.aménag.divers	76 738				
Matériel de transport	1 965				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 295				
TOTAL	83 664				
TOTAL GENERAL	83 664				

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

**Etat des provisions**

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	500		500		
Sur stocks et en cours	626 385	932 650	626 385		932 650
<b>TOTAL</b>	<b>626 885</b>	<b>932 650</b>	<b>626 885</b>		<b>932 650</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>626 885</b>	<b>932 650</b>	<b>626 885</b>		<b>932 650</b>
<b>Dont dotations et reprises d'exploitation financières</b>		932 650	626 385	500	

**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	22 729	22 729	
Autres créances clients	2 766 134	2 766 134	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	134	134	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 379 463	1 379 463	
Groupe et associés	17 308 896	17 308 896	
Débiteurs divers	8 218	8 218	
Charges constatées d'avance	50 737	50 737	
<b>TOTAL</b>	<b>21 536 312</b>	<b>21 536 312</b>	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 480 235	2 480 235		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	249 314	213 105	36 210	
Emprunts et dettes financières divers	76	76		
Fournisseurs et comptes rattachés	8 713 959	8 713 959		
Personnel et comptes rattachés	245 882	245 882		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	425 044	425 044		
Taxe sur la valeur ajoutée	675 922	675 922		
Autres impôts taxes et assimilés	95 872	95 872		
Groupe et associés	15 507 736	15 507 736		
Produits constatés d'avance	390 800	390 800		
<b>TOTAL</b>	<b>28 784 841</b>	<b>28 748 631</b>	<b>36 210</b>	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	359 722			

**Composition du capital social**

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	200.0000	15 204			15 204

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FDC			360 000	360 000	
Total			360 000	360 000	

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

### Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	L	25 ans
Agencements et aménagements	L	8 ET 10 ans
Installations techniques		
Matériels et outillages		
Matériel de transport		
Matériel de bureau	L	3 ans
Mobilier	L	5 ET 10 ans
Logiciel	L	3 ET 5 ANS

### Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

### Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

### Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### **Dépréciation des créances**

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### **Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	21 396
Autres créances	243 912
<b>Total</b>	<b>265 308</b>

### **Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	76
Emprunts et dettes financières diverses	155 334
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 160 746
Dettes fiscales et sociales	441 701
<b>Total</b>	<b>6 757 857</b>

### **Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	50 737
<b>Total</b>	<b>50 737</b>
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	390 800
<b>Total</b>	<b>390 800</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

### Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Créances clients et comptes rattachés		2 247 487	
Autres créances		17 119 378	
Emprunts et dettes financières diverses		15 293 005	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 775 367	

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	14
Employés	37
Total	51

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	209 390
Total	209 390

#### Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

##### Engagements donnés

Avals et cautions	17 250 307
Total (1)	17 250 307
(1) Dont concernant les filiales	17 250 307

Engagements donnés autorisés 42 958 477€

Engagements donnés utilisés 17 250 307€

##### Engagements reçus

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Avals cautions accordés	257 428
Total	257 428

Engagements reçus autorisés 3 051 400€  
Engagements reçus utilisés 257 428€

### Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.  
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.  
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

### Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	34 969
60 à 64 ans	1 à 5 ans	6 953
55 à 59 ans	6 à 10 ans	35 715
45 à 54 ans	11 à 20 ans	40 069
35 à 44 ans	21 à 30 ans	49 706
moins de 35 ans	plus de 30 ans	7 630
Engagement total		175 042

### Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 67 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible : 1 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 0.77 %

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

**Liste des filiales et participations**

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
<b>A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations</b>			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SAS ANGELOTTI AMENAGEMENT DEVELOP	628 094	100.00	408 094
- SAS SOLEIL D'OC AMENAGEMENT	890 249	100.00	26 109-
- SNC LES TERRASSES DE MILHAUD	27 806	88.00	26 806
- SAS LE CANIGOU	80 357	75.00	54 142
- SAS PORT ALIZES	295 679-	75.00	216 762-
- SNC COLOMBIERS AMENAGEMENT	92 564	70.00	91 564
- SAS SAINT NAZAIRE AMENAGEMENT	138 473	64.00	127 473
- SAS GRAGNAGUE AMENAGEMENT	1 003 117	60.00	868 199
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- SEP LES CIGALINES	302-	50.00	302-
- SARL DESTER	4 882	50.00	22 724
- SARL FONCIERE DU LITTORAL	61 771	50.00	53 266
- SAS MAS LOMBARD AMENAGEMENT	28 599	50.00	6 895-
- SASU ILA	22 233-	50.00	4 464-
- SAS EKO AMENAGEMENT	53 792-	50.00	4 870-
- SAS SAINT DREZERY AMENAGEMENT	828 451	50.00	817 451
- SAS AM	2 074 249	50.00	1 866 206
- SAS AU DOMAINE DE L'OPERA	190 653	50.00	179 653
- SAS LES ALLEES DU PARC	163 977	50.00	143 977
- SEP LE PECH DE LA CROUZETTE	342 876	50.00	342 876
- SEP LES JARDINS DE NAIS	720-	50.00	720-
- SNC LES VIGNES	5 637-	50.00	6 637-
- SAS LA CONDAMINE	14 801	50.00	5 199-
- SEP DE LA CLASTRE	6 950	50.00	6 950
- SNC PRAIRIE DE JONCAS	127 583	50.00	126 583
- SAS LE CHEMIN DE LIES	1 577	50.00	3 423-
- SEP LES COTEAUX DU LEVANT	8 142-	50.00	8 142-
- SNC LE CLOS MARIE	2 852-	49.00	3 852-
- SARL DOMAINE DES GARRIGUES	437 138	45.00	2 122-
- SNC SNC PONT DE LA ROUQILLE	12 839-	40.00	12 939-
- SCI LE 17	36 202-	40.00	38 202-
- SAS FONT VIVE	84 946	40.00	44 246
- SAS PEYRESTORTES AMENAGEMENT	424 714	37.50	283 216
- SAS POU DE LES COLOBRES	31 858-	37.50	9 029-
- SAS FONCIERE 66	624 899	37.50	466 166
- SNC LE MOULIN	547-	33.33	1 447-
- SARL MONTADY AMENAGEMENT	114 969	33.33	2 916-
- SAS LES JARDINS DE SERIGNAN	515 619	33.33	373 270
- SNC ACTIPOLIS	5 653-	33.33	6 253-
- SAS CHATEAU LE THOU	285 955	33.33	6 342
- SAS LES BOIS DU RENARD	6 161-	30.00	39 161-
- SAS PECH AURIOL	20 133	30.00	2 806-
- SAS SALEILLES AMENAGEMENT	3 013	25.50	4 422-
- SAS BEL AMI	495 006	25.00	437 810
- SAS MONTAGNAC AMENAGEMENT	195 343	25.00	133 180
<b>B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations</b>			

# ANGELOTTI AMENAGEMENT

**Société par Actions Simplifiée  
au capital de 3.040.800 euros  
Siège social : 180 rue de la Giniesse, 34500 BEZIERS  
RCS BEZIERS 392 322 343**

## **RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**

**Exercice clos le 31 décembre 2019**

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2019 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports du Commissaire aux Comptes.

### **ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ**

#### **Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice**

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2019, l'activité de la Société a été la suivante :

Nous avons poursuivi la réalisation de l'objet social.

#### **Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice**

Depuis le 31 décembre 2019, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler à l'exception de l'épidémie de COVID-19 qui a entraîné la suspension des chantiers.

#### **Activités en matière de recherche et de développement**

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.



## Evolution prévisible et perspectives d'avenir

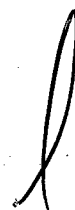
Les objectifs pour l'exercice en cours sont de développer et poursuivre la réalisation de l'objet social.

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

Au 31 décembre 2019, notre société détient :

- 100 % du capital de la Société "Soleil d'Oc Aménagement", Société par Actions Simplifiée au capital de trente sept mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 432 569 655.
- 33,33 % du capital de la Société "Domaine des Garrigues", Société à Responsabilité Limitée au capital de quarante cinq mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 442 626 800.
- 50 % du capital de la Société "Foncière du Littoral", Société à Responsabilité Limitée au capital de huit mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 443 985 536.
- 40 % du capital de la Société "Le 17", Société Civile de Construction Vente au capital de deux mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), Le Forum, avenue de la Voie Domitienne, n° 16-18, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 477 791 149.
- 25 % du capital de la Société "Montagnac Aménagement", Société par Actions Simplifiée au capital de quarante mille euros, dont le siège social est à MONTPELLIER (Hérault), 111 Place Pierre Duhem Les Centuries III - BP 84, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 481 599 249.
- 50 % du capital de la Société "Les Vignes", Société en Nom Collectif au capital de mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 490 827 003.
- 40 % du capital de la Société "Font Vive", Société par Actions Simplifiée au capital de trente sept mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 492 381 264.



- 32,50 % du capital de la Société "Actipolis", Société en Nom Collectif au capital de six cents euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 381 965 326.
- 30 % du capital de la Société "Pech Auriol", Société par Actions Simplifiées au capital de cent mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 498 330 414.
- 33,33 % du capital de la Société "Montady Aménagement", Société à Responsabilité Limitée au capital de cent mille deux cents euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 500 030 952.
- 25 % du capital de la Société "Bel Ami", Société par Actions Simplifiée au capital de mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 500 225 743.
- 33,33 % de la Société "Château le Thou", Société par Actions Simplifiée au capital de trente neuf mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), Le Forum, avenue de la Voie Domitienne, n° 16-18, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 501 658 561.
- 50 % de la Société "Mas Lombard Aménagement", Société par Actions Simplifiée au capital de cent quatre vingt mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 503 371 676.
- 33,33 % de la Société "Le Moulin", Société en Nom Collectif au capital de neuf cents euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 502 774 383.
- 60 % de la Société "Gragnague Aménagement", Société par Actions Simplifiée au capital de vingt mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 527 633 382.
- 88 % de la Société "Les Terrasses de Milhaud", Société en Nom Collectif au capital de mille euros, dont le siège social est à CASTELNAU LE LEZ (Hérault), avenue Georges Frêche, n° 85, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 534 068 721.
- 25,50 % de la Société "Saleilles Aménagement", Société par Actions Simplifiée au capital de quarante cinq mille euros, dont le siège social est à PERPIGNAN (Pyrénées Orientales), avenue Eole, n° 1066, immatriculée au



Registre du Commerce et des Sociétés de PERPIGNAN sous le numéro 532 756 467.

- 100 % du capital de la Société "Angelotti Aménagement Développement", Société par Actions Simplifiée au capital de deux cent mille euros, dont le siège social est à PERPIGNAN (Pyrénées Orientales), avenue Eole, n° 1066, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PERPIGNAN sous le numéro 532 320 405.

- 64 % du capital de la Société "Saint Nazaire Aménagement", Société par Actions Simplifiée au capital de dix mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 539 332 932.

- 50 % du capital de la Société "ILA", Société par Actions Simplifiée au capital de vingt mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 752 997 551.

- 30 % du capital de la Société "Les Bois du Renard", Société par Actions Simplifiée au capital de trente mille euros, dont le siège social est à MONTPELLIER (Hérault), Place Pierre Duhem, n° 111, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 539 356 428.

- 50 % du capital de la Société "Eko Aménagement", Société par Actions Simplifiée au capital de cinq mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 789 908 670.

- 50 % du capital de la Société "DESTER", Société à Responsabilité Limitée au capital de huit mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 448 068 775.

- 70 % du capital de la Société "Colombiers Aménagement", Société en Nom Collectif au capital de mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 794 204 818.

- 33,33 % du capital de la Société "Les Jardins de Sérignan", Société par Actions Simplifiée au capital de soixante mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 790 554 794.

- 37,50 % du capital de la Société "Peyrestortes Aménagement", Société par Actions Simplifiée au capital de dix mille euros, dont le siège social est à PERPIGNAN (Pyrénées Orientales), avenue Eole, n° 1066, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PERPIGNAN sous le numéro 793 560 442.

- 75 % du capital de la Société "Port Alizés", Société par Actions Simplifiée au capital de vingt mille euros, dont le siège social est à PERPIGNAN (Pyrénées Orientales), avenue Eole, n° 1066, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PERPIGNAN sous le numéro 791 767 106.

- 50 % du capital de la Société "Saint Drezy Aménagement", Société par Actions simplifiée au capital de dix mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniessse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 799 760 525.

- 37,50 % du capital de la Société "Pou de Les Colobres", Société par Actions Simplifiée au capital de dix mille euros, dont le siège social est à MONTPELLIER (Hérault), Place Pierre Duhem, n° 111, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 801 942 962.

- 50 % du capital de la Société "AM", Société par Actions Simplifiée au capital de trente mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault) n rue de la Giniessse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 808 732 960.

- 37,50 % du capital de la Société "Foncière 66", Société par Actions Simplifiée au capital de dix mille euros, dont le siège social est à PERPIGNAN (Pyrénées Orientales), avenue Eole, n° 1066, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PERPIGNAN sous le numéro 808 231 799.

- 75 % du capital de la Société "Le Canigou", Société par Actions Simplifiée au capital de cinq mille euros, dont le siège social est à PERPIGNAN (Pyrénées Orientales), avenue Eole, n° 1066, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PERPIGNAN sous le numéro 797 769 445.

- 50 % du capital de la "SEP de la Clastre", dont le siège social est à MONTPELLIER (Hérault), rue des Trésoriers, n° 4, identifiée sous le numéro 504 280 850.

- 50 % du capital de la SEP "Les Cigalines", dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniessse, n° 180, identifiée sous le numéro 449 203 009.

- 50 % du capital de la SEP "Les Jardins de Nais", dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniessse, n° 180, identifiée sous le numéro 477 562 144.

- 50 % du capital de la SEP "Les Coteaux du Levant", dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniessse, n° 180, identifiée sous le numéro 498 094 325.

- 50 % du capital de la SEP "Le Pech de la Crouzette", dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniessse, n° 180, identifiée sous le numéro 440 701 548.



- 50 % du capital de la Société "AU DOMAINE DE L'OPERA", Société par Actions Simplifiée au capital de dix mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 831 155 486.

- 50 % du capital de la Société "Le Clos Marie", Société en Nom Collectif au capital de mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 829 258 946.

- 50 % du capital de la Société "La Condamine", Société par Actions Simplifiée au capital de vingt mille euros, dont le siège social est à CASTELNAU LE LEZ (Hérault), Le Red Line, avenue Georges Frêche, n° 85, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 840 211 791,

- 50 % du capital de la Société "LES ALLEES DU PARC", Société par Actions Simplifiée au capital de vingt mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 841 464 837,

- 50 % du capital de la Société "Prairie de Joncas", Société en Nom Collectif au capital de mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 835 322 595.

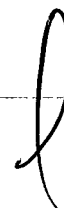
- 40 % du capital de la Société "Le Pont de la Rouquille", Société en Nom Collectif au capital de cent euros, dont le siège social est à NARBONNE (Aude), ZAC Bonne Source, rue Aristide Boucicaut, n° 26, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NARBONNE sous le numéro 838 056 836.

Nous vous précisons qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 notre société a pris les participations suivantes:

- 50 % du capital de la Société "Le Chemin de Lies", Société par Actions Simplifiée au capital de cinq mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 850 824 269.

- 50 % du capital de la Société "Angeprom Renaissance", Société par Actions Simplifiée au capital de dix mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 852 900 398.

- 70 % du capital de la Société "Laudun Aménagement", Société par Actions Simplifiée au capital de dix mille euros dont le siège social est à CASTELNAU LE LEZ (Hérault), Le Red Line, avenue Georges Frêche, n° 85, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 877 950 196.



- 50 % du capital de la Société "Le Cercle", Société en Nom Collectif au capital de mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniésse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 880 208 038.

Nous vous précisons que depuis la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2019 la Société "DESTER" a été dissoute et liquidée.

### **INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT**

Conformément aux articles L. 441-14 et D. 441-4, I du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et émises non réglées au 31 décembre 2019 et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau suivant :

**Factures REÇUES non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu :**

Nombre de factures hors délai (0 jour) : 38  
Nombre de factures hors délai (1 jour et plus) : 81  
Nombre de factures exclues: 0  
Montant total de factures exclues: 0 €

	0 j (indic)	01 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et (+)	Total hors délai
Montant total de factures concernées	513672,40	41747,51	395653,05	130571,44	600211,78	1168183,78
Pourcentage du montant total des achats	2,05%	0,17%	1,58%	0,52%	2,40%	4,67 %

**Factures EMISES non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu :**

Nombre de factures hors délai (0 jour) : 29  
Nombre de factures hors délai (1 jour et plus) : 17  
Nombre de factures exclues: 0  
Montant total de factures exclues: 0 €

	0 j (indic)	01 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et (+)	Total hors délai
Montant total de factures concernées	457396,94	122253,15	11831,75	10728,95	292612,51	437426,36
Pourcentage du montant total des achats	0,92%	0,25%	0,02%	0,02%	0,59%	0,88%

Conformément aux articles L. 441-14 et D. 441-4, II du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant cumulés des factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau suivant :



### **Factures REÇUES ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice:**

Nombre de factures hors délai (0 jour) : 48  
Nombre de factures hors délai (1 jour et plus) : 46  
Nombre de factures exclues: 0  
Montant total de factures exclues: 0 €

	0 j (indic)	01 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et (+)	Total hors délai
Montant total de factures concernées	279558,79	103686,06	0,00	720,00	119798,76	224204,82
Pourcentage du montant total des achats	1,12%	0,41%	0,00%	0,00%	0,48%	0,90%

### **Factures EMISES ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice:**

Nombre de factures hors délai (0 jour) : 0  
Nombre de factures hors délai (1 jour et plus) : 3  
Nombre de factures exclues: 0  
Montant total de factures exclues: 0 €

	0 j (indic)	01 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et (+)	Total hors délai
Montant total de factures concernées	0,00	21198,24	0,00	0,00	0,00	21198,24
Pourcentage du montant total des achats	0,00%	0,04%	0,00%	0,00%	0,00%	0,04%

### **PRÊTS CONSENTIS PAR LA SOCIÉTÉ**

Conformément aux dispositions de l'article L. 511-6, 3 bis du Code monétaire et financier, nous vous indiquons le montant des prêts à moins de trois ans que notre Société a consentis à des sociétés avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant :

Néant.

### **ACTIVITE DU COMITE STRATEGIQUE**

Nous vous précisons que le comité stratégique de la Société "Holding LPA", créé le 3 janvier 2010, a poursuivi son activité et s'est à nouveau réuni les 4 et 5 février 2019 et les 15, 16 et 17 octobre 2019, afin de prendre position sur les orientations et décisions stratégiques du groupe.

### **RÉSULTATS - AFFECTATION**

#### Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, le chiffre d'affaires s'est élevé à 25 925 504 euros contre 25 832 436 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 0,36%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à -5 220 533 euros contre 4 968 286 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 4 402 479 euros contre 10 228 086 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -56,96%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 8 145 529 euros contre 13 348 744 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -38,98%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 221 816 euros contre 212 129 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 4,57%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 2 422 513 euros contre 2 057 471 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 17,74%.

Le montant des charges sociales s'élève à 1 190 584 euros contre 971 286 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 22,58%.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 44 personnes contre 41 personnes à la clôture de l'exercice précédent, soit une variation de 7,32%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 1 016 314 euros contre 698 440 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 45,51%.

Le montant des autres charges s'élève à 97 347 euros contre 112 491 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -13,46%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 17 496 582 euros contre 27 628 646 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -36,67%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 3 208 389 euros contre 3 172 076 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 1,14%.

Le montant du bénéfice attribué s'élève à 322 413 euros contre 426 338 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -24,38%.

Le montant de la perte supportée s'élève à 52 720 euros contre 132 823 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -60,31%.

Compte tenu d'un résultat financier de 5 172 461 euros (2 362 736 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 8 650 543 euros contre 5 828 326 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 48,42%.



Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 17 161 euros contre 2 745 euros pour l'exercice précédent.

- d'un impôt sur les sociétés de 1 170 950 euros contre 1 081 889 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 7 496 754 euros contre un bénéfice de 4 749 183 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 57,85%.

Au 31 décembre 2019, le total du bilan de la Société s'élevait à 63 780 403 euros contre 72 317 486 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -11,81%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de sept millions quatre cent quatre vingt seize mille sept cent cinquante quatre euros (7.496.754 €).

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 de la manière suivante:

- Dividendes,  
Sept millions quatre cent quatre vingt seize mille sept cent cinquante quatre euros,  
ci-----7.496.754 €

Total-----7.496.754 €

Les modalités de mise en paiement du dividende seront fixées par la présidence.

Nous vous informons que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux (CGI, art. 200 A, 1).

Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater).

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.



L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 24.653,89 euros,

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 7.472.100,11 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

#### Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

**Exercice clos le 31 décembre 2016** : 1.051.665,00 euros, soit 69,17 euros par titre.

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 3.458,51 euros.

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 1.048.206,49 euros.

**Exercice clos le 31 décembre 2017** : 4.229.081,00 euros, soit 278,16 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 13.907,79 euros.

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 4.215.173,21 euros.

**Exercice clos le 31 décembre 2018** : 4.749.183,00 euros, soit 312,36 euros par titre.

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 15.618,20 euros.

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 4.733.564,80 euros.

#### Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant



global de soixante quatorze mille sept cent quatre vingt deux euros (74.782 €), ainsi que l'impôt correspondant.

Nous vous communiquons, conformément aux dispositions de l'article 223 quinquies du Code général des impôts, les chiffres globaux relatifs aux dépenses visées à l'article 39, 5 dudit code.

#### Tableau des résultats

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

#### **CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES**

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à ce même article et conclues au cours de l'exercice écoulé.

Votre Commissaire aux Comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

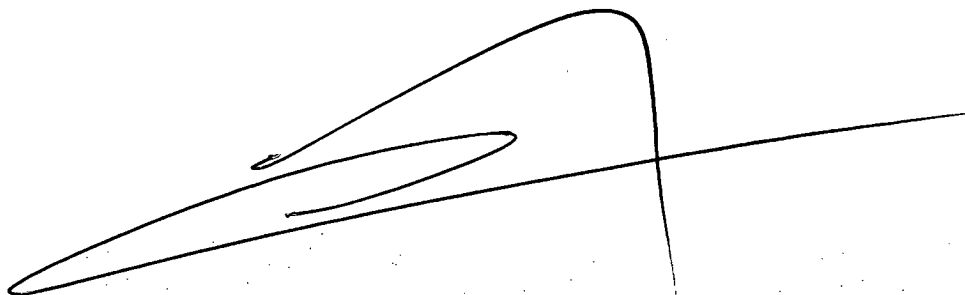
#### **ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ**

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

La Société "Holding LPA"  
Présidente



## PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

L'an deux mille vingt,  
Le vingt neuf septembre,  
A quatorze heures,

Les associés de la Société "Angelotti Aménagement", Société par Actions Simplifiée au capital de trois millions quarante mille huit cents euros (3.040.800 €), divisé en quinze mille deux cent quatre (15.204) actions de deux cents euros (200 €) chacune, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 392 322 343, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation du président.

Sont présents :

- La Société "Holding LPA",  
Représentée par Monsieur Louis-Pierre ANGELOTTI, son président,  
Propriétaire de quinze mille cent cinquante quatre actions, ci -----15.154 actions

- Monsieur Louis-Pierre ANGELOTTI,  
Propriétaire de cinquante actions, ci -----50 actions

Total -----15.204 actions

L'Assemblée est présidée par Monsieur Louis-Pierre ANGELOTTI, en sa qualité de Président de la Société "Holding LPA", Présidente de la Société.

La Société "A2H Audit - Hardtmeyer-Huc", Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoquée, est excusée.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- l'avis de réception et une copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2019,



- le rapport de gestion de la Présidente,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion de la Présidente,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2019 et quitus à la Présidente,
- Approbation des charges non déductibles fiscalement,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion établi par la Présidente.

Le Président donne lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels et de son rapport spécial sur les conventions.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :



## **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la Présidente et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne à la Présidente quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale approuve le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de soixante quatorze mille sept cent quatre vingt deux euros (74.782 €), ainsi que l'impôt correspondant.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.**

## **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à sept millions quatre cent quatre vingt seize mille sept cent cinquante quatre euros (7.496.754 €) de la manière suivante:

- Dividendes, Sept millions quatre cent quatre vingt seize mille sept cent cinquante quatre euros, ci-----	7.496.754 €
Total-----	7.496.754 €

Les modalités de mise en paiement du dividende seront fixées par la présidence.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires,



divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 24.653,89 euros,

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 7.472.100,11 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

**Exercice clos le 31 décembre 2016** : 1.051.665,00 euros, soit 69,17 euros par titre.

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 3.458,51 euros.

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 1.048.206,49 euros.

**Exercice clos le 31 décembre 2017** : 4.229.081,00 euros, soit 278,16 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 13.907,79 euros.

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 4.215.173,21 euros.

**Exercice clos le 31 décembre 2018** : 4.749.183,00 euros, soit 312,36 euros par titre.

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 15.618,20 euros.

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 4.733.564,80 euros.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.**



### **TROISIEME RÉSOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.**

### **QUATRIEME RÉSOLUTION**

L'Assemblée Générale prend acte que le comité stratégique de la Société "Holding LPA", créé le 3 janvier 2010, a poursuivi son activité et s'est à nouveau réuni les 4 et 5 février 2019 et les 15, 16 et 17 octobre 2019, afin de prendre position sur les orientations et décisions stratégiques du groupe.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.**

### **CINQUIEME RÉSOLUTION**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.**

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président et les associés ou leur mandataire.

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned in the lower right quadrant of the page.